

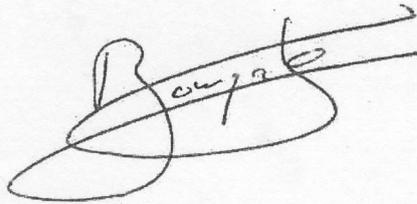
Je soussigné GUNTZ Romain certifie avoir remis à Pascal BOURGADE les bracelets 30
CEFF 3329 à 3334 et le bracelet 30 CEM 3226 pour réaliser des battues dans la ZT du
Trévezel aux dates suivantes : 07/12/2019 et 08/12/2019 si nécessaire pour la 2^e date, voire
d'autres dates d'ici la fin de l'année 2019 si non réalisation des bracelets attribués
Le bracelet 30 CEM 3226 servira en cas d'erreur de tir (dague mal identifié), étant entendu
que les prélèvements sont à faire dans la classe femelles et jeunes. *inférieur ou égal à 8 ans*

A l'Espérou, le 03 décembre 2019.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Guntz', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.

Je soussigné Pascal BOURGADE certifie avoir reçu les bracelets ci-dessus cités ce jour.

A l'Espérou, le 03 décembre 2019.

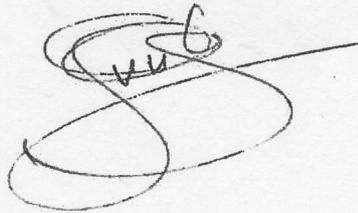
A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Bourgade', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.

Je soussigné GUNTZ Romain certifie avoir remis à Alain CAUSSE les bracelets 30 CEFF 3351 à 3354 et le bracelet 30 CEM 3232 pour réaliser des battues dans la ZT de SAINT-SAUVEUR CAMPRIEU aux dates suivantes : 28/12/2019 et 04/01/2020.

Le bracelet 30 CEM 3232 servira en cas d'erreur de tir (daguét mal identifié), étant entendu que les prélèvements sont à faire dans la classe femelles et jeunes.

RAPPEL : Le règlement intérieur applicable aux ZT et validé par le président de l'ACPNC interdit le tir de tout cerf supérieur à 10 cors. Par sécurité, ce nombre de cors est porté à 8 par le responsable des ZT du Gard.

A Dourbies, le 09 décembre 2019.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'GUNTZ', written in a cursive style.

Je soussigné Alain CAUSSE certifie avoir reçu les bracelets ci-dessus cités ce jour.

A Dourbies, le 09 décembre 2019.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CAUSSE', written in a cursive style.

Je soussigné GUNTZ Romain certifie avoir remis à Pascal BOURGADE les bracelets 30 CEFF 3326 à 3328 + 3336 et 3337 et les bracelet 30 CEM 3225 et 3227 pour réaliser des battues dans la ZT du Trévezel aux dates suivantes : 08/02/2020 et 09/02/2020 si nécessaire pour la 2^e date.

Le bracelet 30 CEM 3227 servira en cas d'erreur de tir (daguét mal identifié), étant entendu que les prélèvements sont à faire dans la classe femelles et jeunes. L'autre bracelet CEM peut être utilisé, avec comme consigne cerf < ou = à 8 cors.

A l'Espérou, le 05 février 2020.



Je soussigné Pascal BOURGADE certifie avoir reçu les bracelets ci-dessus cités ce jour.

A l'Espérou, le 05 février 2020.

Bourgade Pascal

